

Présents :

Michel DARNAUD – Pascal MARCHANDIAUD - David BONNET – Frédéric SOUBEYRAND - Jean-Pierre VIVIER – Jean-Paul LEGER – René VERGNES — Lydia HOUDELET - Catherine NALPOWIK - Huguette JOLIVET - Catherine SOUBEYRAND- Sylvain MAURIN- Colette BUTARD

Excusés : Anais DEGREEF et Philippe TERRY qui ont donné procuration à Michel DARNAUD et Jean-Pierre VIVIER

Secrétaire de séance : Lydia HOUDELET

Compte rendu de la réunion du jeudi 9 octobre 2014

Le dernier compte rendu de la réunion du 14 septembre est approuvé à l'unanimité.

Personnel Communal : Régime indemnitaire

Actualisation du régime indemnitaire en fonction des nouveaux grades des agents de la collectivité. Un adjoint technique de 2^{ème} classe accédant par ancienneté à la catégorie d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe il est procédé au rappel des différentes indemnités auxquelles les agents peuvent prétendre en fonction du régime mis en place en 2010.

Les conseillers disposant de documents chiffrés transmis au préalable se sont prononcés sur le maintien du régime existant. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Aménagement centre bourg

L'architecte des bâtiments de France, lors d'une visite en date du 26 septembre, a reconnu le bien fondé des travaux ayant pour but de faciliter la circulation et le stationnement des véhicules dans le centre du village. Il se positionne favorablement à la réalisation de ce projet dont le coût global est estimé à 26000€ HT.

L'appel d'offres sera lancé dès le lendemain afin de pouvoir réaliser les travaux avant le 31-12-2014, rappel étant fait que les services de la DDT (Mission ATESAT), en charge du montage et suivi du dossier, abandonneront ce type de mission en fin d'année. Les pièces relatives à ce dossier sont consultables en mairie.

La délibération relative à ce dossier est adoptée à l'unanimité.

Location Logements Communaux Rue des écoles :

Le Syndicat Mixte Ardèche Verte qui occupe à ce jour un appartement transformé en bureaux a informé la commune de son déménagement au 31-12-2014 (loyer mensuel 412,27€). En début d'année le Conseil Municipal, après avoir fait un état des lieux, décidera d'une nouvelle location avant ou après travaux dont le changement des ouvrants anciens.

Madame Chantal LAURIER qui occupe un logement au 1^{er} étage, avec son fils Alexis, souhaite que ce dernier reprenne le logement en son nom.

Une délibération est prise à l'unanimité, avec effet au 01-01-2015, le loyer mensuel étant fixé à 440€.

RASED (Réseau d'Aides spécialisées aux Elèves en Difficulté): Lecture de la lettre de Mr Heritier, enseignant spécialisé basé à Eclassan, lequel sollicite une subvention de l'ordre de 142€. Accord de principe donné à l'unanimité en attente de la signature d'une convention.

DIVERS :

Hameau de Bobon :

Les travaux d'aménagement de l'éclairage public sont terminés.

Les travaux de drainage des eaux pluviales devraient débuter dans les tous prochains jours.

.../...

Travaux d'isolation et de remplacement du mode chauffage à l'école :

Le 30 septembre dernier, le maire et les adjoints JP VIVIER et JP LEGER ont reçu Mr LAURENT du Syndicat Départemental de l'Équipement de l'Ardèche, afin d'étudier les diverses possibilités, avec tableau comparatif à l'appui. Après un long débat, il a été décidé que la commission des travaux se devait de rencontrer le cabinet ACTIOM, afin de lui demander de poursuivre son étude avec option géothermique. Mission est confiée au maire de contacter au plus tôt ce cabinet.

Affaires scolaires :

Intervenant Cathy SOUBEYRAND adjoint en charge des dossiers, laquelle informe l'assemblée des divers problèmes évoqués lors de la deuxième réunion du comité de pilotage des TAP. Il semblerait que les enseignants et les encadrants se trouvent parfois dans des situations peu confortables face aux parents et l'organisation des TAP. Remarque étant faite par le Conseil Municipal que ces problèmes existent également dans de nombreuses communes.

Concernant la période du 3 novembre au 19 décembre, trois personnes bénévoles interviendront auprès des enfants : deux personnes pour des lectures d'histoires (petits et grands) et une personne pour l'initiation au langage des signes.

Piscine : Courrier de Mr Navet Jean Loup (Directeur de l'école) souhaitant le renouvellement de l'aide de la commune quant aux activités piscines concernant 23 élèves de grande section et cours préparatoire (8 séances pour 1448 euros).

VOTE A L'UNANIMITE

En raison d'une réunion de consultation des enseignants, à l'initiative de l'Académie, il n'y aura pas classe le mercredi matin 15/10/14, le Directeur de l'école étant chargé d'informer les parents.

Association, club des Jeunes :

L'association connaît quelques difficultés pour se mettre en place. Le Conseil Municipal souhaite que le dossier soit finalisé au plus tard le 31-12-2014. David BONNET, adjoint en charge des associations, se propose d'accompagner la jeunesse dans cette mission.

Marché du vendredi :

Madame HAUTE Sylvie habitant Vion souhaite intégrer le marché du vendredi matin pour y présenter et vendre ses objets de décoration réalisés en bois flotté. Accord unanime du Conseil Municipal.

Recensement de la population :

David BONNET agent coordonnateur assistera à une réunion de formation le 4 novembre. Il aura pour mission d'encadrer les agents recenseurs locaux et les aider dans leur travail.

Cérémonie du 11 novembre

Les modalités d'organisation seront communiquées ultérieurement.

La commune remercie l'Amicale Laïque pour son prêt de sono lors des manifestations et envisage l'acquisition d'un équipement similaire.

Participation de l'école de Musique pour le 8 mai 2015.

Les élèves vionnais adhérents à l'Ecole Départementale de Musique travaillent dès à présent, avec leurs professeurs, sur « La Marseillaise » et « Le Chant des Partisans » qu'ils devraient être à même d'interpréter lors de la cérémonie du 70ème anniversaire de l'Armistice le 8 Mai 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

VION, le 16 octobre 2014.

Le Maire,

Michel DARNAUD

